

VALNEVA

Société Européenne à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8.555.317,14 €
Siège social : 70, rue Saint Jean de Dieu, 69007 LYON
RCS LYON 422.497.560

Saint-Herblain, le 5 juin 2014,

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIIN 2014 **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte convoquée pour le jeudi 26 juin 2014 à 15h, à l'Hôtel « Novotel Confluence », 3 rue Paul Montrochet, 69002 LYON.

L'avis préalable de convocation, publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 21 mai 2014 contient l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée.

Tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale, au 6, Rue Alain Bombard, 44821 Saint-Herblain Cedex, à la Société Valneva, de lui envoyer les documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce.

Le même droit est ouvert à tout actionnaire propriétaire des titres au porteur, qui justifie de cette qualité par la transmission d'une inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les actionnaires pourront également prendre connaissance, à compter de date de publication de l'avis de convocation ou au moins pendant le délai de quinze jours qui précède la date de la réunion de l'Assemblée Générale mentionnée ci-dessus, suivant le document concerné, au 6, rue Alain Bombard, 44821 Saint-Herblain Cedex, ou au siège social, des documents et renseignements énumérés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce.

Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.valneva.com>.

Le droit de prendre connaissance emporte celui de prendre copie.

Données financières et communications officielles sur www.valneva.com.